

# -colporteur

> éducation populaire  
> vie associative  
> réseau de proximité  
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices – Animation rurale 44 – Mars-Avril 2022



## AGENDA

### Comités territoriaux

Venez rencontrer les associations de votre territoire et faire entendre votre voix lors de ces instances indispensables à la vie de la fédération.

**Mardi 1<sup>er</sup> mars de 20h à 22h**  
Comité territorial Vignoble / Pays d'Ancenis  
A Pluri'L, Le Loroux-Bottereau

**Jeudi 3 mars de 20h à 22h**  
Comité territorial Nord Loire  
Salle Bon Accueil, Derval

**Mardi 8 mars de 20h à 22h**  
Comité territorial Nantes Métropole / Erdre et Gesvres  
A Style Alpa, Nantes

**Jeudi 10 mars de 20h à 22h**  
Comité territorial Pays de Retz  
A Paz' à pas, Sainte-Pazanne

### Formations et temps d'échanges

**Mardi 22 et mercredi 23 mars**  
Santé, alimentation et convivialité  
En partenariat avec le GAB 44  
Ouvert à tout le réseau

**Mardi 29 et jeudi 31 mars**  
Accompagner les enfants dehors et dans la pratique du jeu libre  
Chez Marmaille et pissenlit, Saint-Hilaire-de-Chaléons  
Pour les animateurs.trices enfance

**Mardi 26 avril de 18h30 à 20h30**  
Être administrateur.trice d'une asso : c'est quoi ?  
En visioconférence  
Ouvert à tout le réseau



[Informations et inscriptions ici](#)

## La vie du réseau

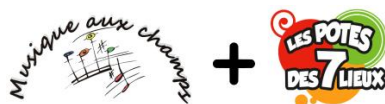
### Bienvenue aux nouvelles assos du réseau !

En ce début d'année nous avons le plaisir d'accueillir au sein du réseau deux nouvelles associations ! [Au fil de l'entre-deux](#) est un lieu de ressources et de répit pour les parents d'enfant en situation de handicap situé à la Chevrolière. Il vient en complément de services médico-sociaux déjà existant. [La Solid'](#) (anciennement [Clisson Passion](#)) est une « asso écolo-locale » qui met en œuvre des projets locaux, créateurs de liens sociaux, en faveur de la biodiversité et de la réduction des déchets.

### Collectif des cafés et restaurants associatifs : parlez-en autour de vous !

Depuis 2020 un petit groupe de cafés associatifs adhérents à la fédération cherche à mettre en place un collectif sur le département. Trois rencontres ouvertes à des associations en dehors du réseau ont eu lieu, réunissant ainsi une quinzaine de cafés et restaurants ou cantines associatifs. Le collectif cherche à faire connaître son initiative mais il n'existe pas encore de recensement de ce type de projet sur le territoire. Aussi, si vous connaissez un café associatif sur le département, n'hésitez pas à leur en parler et à leur communiquer l'adresse [collectifcafeasso44@ar44.fr](mailto:collectifcafeasso44@ar44.fr) pour plus d'informations !

### Musique aux champs + Les potes des 7 lieux = la Barakatous



Deux associations intercommunales du bassin de Derval – adhérentes à la fédération – ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier. Musique Aux Champs, une association qui gère une école de musique depuis 40 ans et Les Potes des 7 Lieux, une association qui propose des actions Jeunesse, Enfance, Adulte Famille et des projets locaux depuis 20 ans.

Durant près de trois ans, les administrateurs.trices bénévoles de ces deux associations ont co-construit un projet de regroupement associatif afin de prendre soin de la réalité du bénévolat associatif, d'être plus lisible sur le territoire et de

permettre le développement d'une dynamique socioculturelle au service des habitant.e.s du bassin de Derval (7 communes). Un projet soutenu par la Communauté de Communes du Secteur de Derval. Elles s'unissent désormais sous un nouveau nom, « La Barakatous ».

L'association est maintenant gérée par une équipe de 14 administrateurs.trices bénévoles dont 4 sont co-président.e.s et emploie 16 salarié.e.s qui ont pour mission de faire vivre et dynamiser ses quatre secteurs d'activité : Adulte Famille – Enfance – Jeunesse – Musique.

En attendant le lancement de leur nouveau site internet, vous pouvez les contacter à [info@labarakatous.fr](mailto:info@labarakatous.fr).

## Actualités droit social

### Une hausse de 10% des indemnités kilométriques

Les [barèmes kilométriques fiscaux](#) sont officiellement valorisés de 10 % en 2022. Pour rappel, le remboursement des indemnités kilométriques permet de couvrir les frais avancés par un.e salarié.e ou bénévole qui utilise son propre véhicule pour les activités de l'association. Ce remboursement est exonéré de cotisations sociales dans la limite des montants fixés par l'administration et vous devez être en mesure de justifier ces frais.

Les barèmes kilométriques prennent en compte :

- la dépréciation du véhicule ;
- les frais d'achat des casques et protections ;
- les frais de réparation et d'entretien ;
- les dépenses de pneumatiques ;
- la consommation de carburant ;
- les primes d'assurance.

## Actualités vie associative

### Le contrat d'engagement républicain (CER)

Malgré les oppositions des associations, le CER est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il devient obligatoire pour les associations qui souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un.e volontaire en service civique. Ce contrat vise à lutter contre les « séparatismes » et à stopper la prolifération de chartes de laïcité écrites par de nombreuses collectivités. Dès la présentation du projet, de nombreuses associations comme le Mouvement associatif ont exprimé leur désaccord, craignant pour la liberté associative. En effet, la loi de 1901 et les différents agréments existants cadrent déjà les associations : principe de laïcité, d'égalité et de non-discrimination, fonctionnement démocratique et transparence de la gestion. Nous vous invitons à consulter le [communiqué de presse du Mouvement associatif](#).

### Les risques psychosociaux dans le secteur associatif

Je m'appelle Ahmed Chebli, je suis étudiant à l'Université de Nantes en Master Santé et Conditions de Travail. Depuis le 18 janvier, je suis en stage à Animation Rurale 44 pour travailler sur le projet « GIPSI », groupe d'intervention psychosociale et interassociatif. Je mène une action diagnostic des risques psychosociaux chez les salarié.e.s et bénévoles dirigeants dans des structures de moins de 50 salarié.e.s. Le but de mon mémoire de recherche est de trouver des outils qui permettent aux accompagnateurs.trices de la vie associative d'améliorer leurs interventions et le fonctionnement des structures associatives employeuses et de proximité. Je serai amené à vous envoyer un questionnaire et à rencontrer certain.e.s d'entre vous. N'hésitez pas à me solliciter pour plus d'informations à [ahmedchebli@ar44.fr](mailto:ahmedchebli@ar44.fr).

## Les infos en plus

### Assises de l'animation : un plan pour renforcer la complémentarité scolaire-périscolaire

Lancées par Sarah El Haïry en novembre 2021, les assises de l'animation se sont clôturées ce mardi 22 février. La secrétaire d'Etat a présenté le plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs », qui comprend 25 mesures dont certaines sont applicables dès 2022. Parmi elles, des actions seront menées afin de sensibiliser « les élu.e.s locaux aux enjeux de complémentarité éducative » et la rémunération minimale sera revalorisée pour les contrats d'engagement éducatif.

Vous pouvez consulter ce plan sur [le site du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#).

### Baromètre annuel Héxopée

Héxopée est une organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs.

Elle présente une enquête nationale qui s'est déroulée du 17 décembre 2021 au 17 janvier 2022 auprès de 1682 structures, avec pour objectifs de réaliser un état des lieux de la situation des adhérents et d'interpeller les pouvoirs publics.

Parmi les principales données, nous retenons :

96% des structures ont repris leurs activités fin 2021 contre 58% en janvier 2021.

45% ont vu leur nombre d'adhérent.e.s baisser en 2021.

25% déclarent que les relations entre bénévoles et salarié.e.s ont tendance à se dégrader.

Vous pouvez [télécharger les résultats de l'enquête sur notre site internet](#).

**L'équipe fédérale :** Les salarié.e.s : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëtitia Oullami, Thomas Sautier, Natalia Smirnovskaia, Arnaud Vaillant.

**Le Conseil d'Administration :** Leïla Attar, Régis Balry, Alexandra Gautier, Isabelle Jourdain, Sophie Morel, Mickaël Viaud.